



CD TARASCON

ENCORE UNE FOIS...

IL AURA FALLU ATTENDRE L'AGRESSION

C'est « l'histoire » d'un détenu connu pour ses antécédents de violences et d'agressions envers les personnels et qui est affecté au CD de Tarascon. Malgré ce profil, il est placé en secteur ouvert et classé comme travailleur. Le 8 septembre 2026, son comportement devient particulièrement inquiétant avec des discours incohérents, hallucinations, paranoïa et gestes erratiques. Les agents alertent immédiatement et demandent une prise en charge médicale. Le détenu lui-même en fait la demande lors de son audience avec le gradé du bâtiment. Il se rend alors à l'Unité sanitaire, mais l'accès lui est refusé pour des raisons de sécurité. Devant les grilles, son comportement devient agressif et il cherche à en découdre. Malgré cela, il est renvoyé en bâtiment et replacé en détention normale, toujours en secteur ouvert.

Aucune consigne de donnée, aucune mesure réellement adaptée à la situation n'est mise en place !

Les agents, eux, doivent faire avec... **Ils serrent les dents et les fesses !**

Quelques jours seulement après l'agression d'un collègue, chacun comprend pourtant parfaitement le risque. Le Chef de détention se déplace alors sur le bâtiment et décide de recevoir le détenu dans une salle d'activité servant notamment de débarras, où sont entreposés chariots et matériels divers. Plus surprenant encore, les surveillants sont priés de rester à l'extérieur. La présence d'un autre détenu dans la pièce sera, semble-t-il, jugée préférable à celle des agents. **Une conception pour le moins particulière de la sécurité...**

À l'issue de cet entretien « de fortune », aucune prise en charge spécifique n'est décidée. Le détenu est maintenu en détention normale et continue même à bénéficier de la promenade.

LES AGENTS ALERTENT ENCORE ET ENCORE...

Face à cette gestion incompréhensible, les personnels ne lâchent rien. Accompagnés de l'UFAP UNSa Justice, ils insistent une nouvelle fois auprès du Chef de détention sur les comportements dangereux et menaçants observés durant le week-end. Et là, volte face et changement de programme. Le détenu est finalement menotté à sa sortie de promenade afin d'être conduit à l'Unité Sanitaire. Il lui est également annoncé qu'il rejoindra un secteur fermé dans un autre bâtiment. La situation dégénère alors et le détenu est finalement placé en prévention au quartier disciplinaire. **Il aura donc fallu multiplier les alertes et insister lourdement pour que le danger commence enfin à être pris en considération.**

MAIS L'HISTOIRE NE S'ARRÊTE PAS LÀ !

Au quartier disciplinaire, le comportement du détenu continue de se dégrader. Il se montre insultant et agressif. Lors de la distribution de son repas, il crache sur les agents et un collègue est blessé. Une gestion équipée est alors décidée avec le soutien de l'ELSP.

Nous en arrivons au 16 septembre 2026, soit 8 jours après les signalements des agents, 9 jours après le blocage de l'établissement et 12 jours après l'agression de notre collègue... les ELSP interviennent pour procéder à une gestion équipée et menottée. Dans la douche du quartier disciplinaire, le détenu refuse d'obtempérer. Compte tenu de la configuration particulièrement exigüe des lieux, l'intervention devient violente. Un agent est étranglé puis mordu à l'arcade sourcilière. Un second est blessé à la main. Au final, trois agents auront été blessés.

Alors oui, la question mérite d'être posée : **FALLAIT-IL RÉELLEMENT EN ARRIVER LÀ ?**

Combien de signalements faut-il avant qu'une situation dangereuse soit réellement prise au sérieux ? Faut-il systématiquement attendre qu'un agent soit agressé pour que les décisions adaptées soient enfin prises ? Pendant huit jours, les personnels ont alerté. Puis les faits leur ont malheureusement donné raison.

À force d'attendre avant d'agir, ce sont encore les agents qui paient l'addition !

Le bureau local UFAP UNSa Justice dénonce cette gestion inadaptée d'un profil pourtant identifié comme particulièrement difficile et même dangereux. Depuis des années, notre organisation rappelle la nécessité d'une prise en charge spécifique de ces détenus dans des établissements spécialisés et adaptés (ESA).

L'UFAP UNSa JUSTICE EXIGE :

- Une transparence totale sur les profils hébergés et la mise en place d'une fiche de gestion adaptée.
- L'autorisation du port de l'aérosol et du BPT pour les agents ELSP lors des gestions équipées.
- Le renouvellement des tenues pare-coups de l'établissement, devenues obsolètes, ainsi que leur individualisation pour chaque agent ELSP.

IL EST TEMPS...

Il est temps de donner aux personnels les équipements nécessaires pour assurer leur sécurité.

Il est temps d'écouter les agents lorsqu'ils signalent une situation dangereuse.

Il est temps que les signalements soient pris en considération avant l'agression et non après.

Le bureau local UFAP UNSa Justice souhaite un prompt rétablissement aux collègues blessés et salue une nouvelle fois leur courage et leur professionnalisme.

Le bureau local UFAP UNSa Justice tient également à saluer le professionnalisme et l'engagement des agents du CD de Tarascon, ainsi que le soutien et l'implication du Chef de détention adjoint depuis son affectation au sein de l'établissement.

**LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS
NE DOIT JAMAIS ATTENDRE L'AGRESSION !**

Tarascon, le 17 septembre 2026

Le bureau local
UFAP UNSa Justice